



Direction Générale
de la Coopération Internationale

Programme de Bourse du Gouvernement Allemand pour l'année universitaire 2015-2016

<h3>Séjours de recherche ou de travail</h3>

La Direction Générale de la Coopération Internationale au Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et des Technologies de l'Information et de la Communication informe que le Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne met par l'intermédiaire de l'Office Allemand des Echanges Académiques « DAAD » à la disposition des étudiants et des enseignants universitaires tunisiens les bourses suivantes pour l'année universitaire 2015/2016.

1) Séjours de recherche

Ces bourses d'une durée d'un à 3 mois seront accordées aux enseignants universitaires et chercheurs (ayant soutenu leurs thèses) pour effectuer un séjour de recherche en Allemagne.

2) Séjours de travail

Les enseignants universitaires dans les spécialités des arts plastiques, design, film, musique, architecture, art dramatique, mise en scène, danse et chorégraphie ont la possibilité de demander d'effectuer un séjour de travail en Allemagne dans le cadre d'une coopération artistique avec institution d'accueil allemande.

Pour plus d'informations sur les conditions d'admission, veuillez consulter le site web suivant : <http://www.daad.de/miniwebs/ictunis/fr/23484/index.html>

Les demandes des bourses ne peuvent être prises en considération que si elles sont soumises de manière électronique à travers le portail : www.funding-guide.de

De plus, Les dossiers de candidature devront être déposés au **Bureau du DAAD à Tunis (Immeuble KOOLI, 14, rue du 18 janvier 1952, 5^{ème} étage, Tunis-Centre Ville) et ce avant le 02 Février 2015.**

Une copie de dossier de candidature devra aussi parvenir à la Direction Générale de la Coopération Internationale au Ministère avant la date indiquée ci-dessus.
